

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 21 Septembre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.2.1, 1.2.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 3.17, 3.18, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h40.

**Etaient présents** : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel ; M. André AVIS Audeux ; Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney ; Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon ; M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Guericc CHALNOT (à partir du 1.1.1), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.1), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques GROSERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay ; M. Gilles ORY Boussières ; M. Bertrand ASTRIC Braillans ; M. Alain BLESSEMILLE Busy ; M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs ; M. Didier PAINEAU Chalezeule ; M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze ; M. Gilbert PACAUD Champagnay ; M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins ; M. Florent BAILLY Chaucenne ; M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux ; M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Chevroz ; M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc ; Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon ; M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête ; M. Gérard GALLIOT Devecey ; M. Philippe LEGRAND suppléant de M. Michel JASSEY Ecole-Valentin ; M. Yves GUYEN Fontain ; Mme Martine DONEY Franois ; Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille ; Mme Sandrine BOUTARD suppléante de M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes ; Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine ; M. François LOPEZ La Chevillotte ; M. Roger BOROWIK Les Auxons ; M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle ; M. Daniel HUOT Marchaux ; M. Patrick CORNE Miserey-Salines ; M. Marcel FELT Montfaucon ; M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château ; M. Pascal DUCHEZEAU Morre ; M. Jean-Michel CAYUELA Nancray ; M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle ; Mme Anne OLSZAK Pelousey ; Mme Catherine BARTHELET Pirey ; M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français ; M. Yves MAURICE Rancenay ; M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré ; M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans ; M. Arnaud GROSERRIN Serre-les-Sapins ; M. Gabriel BAULIEU Tallenay ; M. Jean-Yves PRALON Thoraise ; M. Jean-Paul MICHAUD Torpes ; M. Denis JACQUIN Vaire ; M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Vesemes-Essarts ; M. Jean-Marc JOUFFROY Venise ; M. Jean-Claude CONTINI Vieilley ; Mme Christiane ZOBENBULLER Vorges-les-Pins ; Mme Julie BAVEREL

**Etaient absents** : Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Solange JOLY, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Christine WERTHE Champoux ; M. Philippe COURTOT Chaudfontaine ; M. Jacky LOUISSON Deluz ; M. Fabrice TAILLARD La Vèze ; Mme Catherine CUINET Larnod ; M. Hugues TRUDET Le Gratteris ; M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin ; M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley ; M. Philippe PERNOT Noironte ; M. Bernard MADOUX Novillars ; M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle ; M. Daniel CUCHE Palise ; Mme Daniel GAUTHEROT Pouilley-les-Vignes ; M. Jean-Marc BOUSSET Pugey ; M. Frank LAIDIE Saint-Vit ; Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER Saône ; M. Yoran DELARUE Thise ; M. Alain LORIGUET Villars Saint-Georges ; M. Jean-Claude ZEISSER

**Secrétaire de séance** : M. Daniel HUOT

**Procurations de vote** :

**Mandants** : J. ACARD, P. BONNET, C. DEVESA, L. FAGAUT, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, P. GONON, S. JOLY, M. OMOURI, D. POISSENOT, F. PRESSE, R. REBRAB, C. WERTHE, H. TRUDET, D. PARIS, D. CUCHE, JM. BOUSSET, P. ROUTHIER, Y. DELARUE, A. LORIGUET

**Mandataires** : P. MOUGIN, M. SEBBAH, A. VIGNOT, J. GROSERRIN, L. CROIZIER, N. BODIN, C. COMTE-DELEUZE, C. LIME, ML. DALPHIN, D. DARD, A. POULIN, T. MORTON, S. PESEUX, A. FELICE, M. FELT, A. OLSZAK, F. BAILLY, Y. MAURICE, J. KRIEGER, R. STEPOURJINE

**Délibération n°2017/003800**

**Rapport n°7.5 - Temps forts du réseau des écoles de musique - Année scolaire 2017-2018**

## Temps forts du réseau des écoles de musique - Année scolaire 2017-2018

**Rapporteur** : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

**Commission** : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « Soutien et animation du réseau d'enseignement musical »	Montant prévu au BP 2017 : 350 000 € Montant de l'opération : 33 000 €

### Résumé :

Depuis 2016, le Grand Besançon développe les Temps Forts du réseau des écoles de musique offrant l'opportunité aux écoles de musique, au Conservatoire, au Bastion et à la Rodia de proposer des projets partenariaux entre structures et aux élèves musiciens dont la restitution publique se déroule dans une commune périphérique.

Pour cette 3<sup>ème</sup> année scolaire, il est proposé d'anticiper l'appui financier aux associations porteuses de projet, pour faciliter la mise en œuvre des projets, informer les élèves dès la rentrée pour qu'ils s'inscrivent et anticiper la communication dès septembre.

Sur l'ensemble de l'année 2017-2018, il est proposé d'attribuer un montant total de 33 000 € à 5 associations pour la réalisation de ces temps forts.

Le Grand Besançon développe depuis 2016 les Temps forts du réseau des écoles de musique basés sur le partenariat entre écoles, auxquels se sont ajoutés le Bastion et la Rodia cette année.

Depuis deux années scolaires, sont donc proposées des restitutions de projets d'élèves d'ampleur diverse, reflétant la diversité et la richesse du paysage d'enseignement musical du territoire, dans les communes périphériques de l'agglomération.

Ce sont ainsi 5 projets et 10 communes qui ont été concernées en 2 ans avec 170 élèves sur scène et 1600 spectateurs.

### I. Les projets présentés en 2017-2018 pour les Temps forts

Afin de faciliter la communication des projets auprès des élèves et accompagner les associations porteuses des projets, il est proposé cette année d'anticiper l'instruction des projets et d'attribuer une aide financière sur ces projets d'animation de territoire.

Ainsi, le calendrier prévisionnel des représentations publiques est le suivant :

Du 2 au 4 novembre 2017	Byans-sur-Doubs	Projet <b>Jazz Lab</b> sur le centenaire de Thelonious Monk Stage d'improvisation avec restitution le samedi soir suivi d'une Jam Session Porté par le <b>CAEM</b> En partenariat avec le Conservatoire
Janvier- Février 2018	Pouilley-Français Saint-Vit Roche-lez-Beaupré	« Les clarinettes en scène » se poursuit : 6 représentations scolaires du « <b>Chêne et le Roseau</b> » et 3 séances publiques « <b>Le concert impossible</b> ». Porté par l' <b>OHMB</b> et l'ensemble des enseignants clarinette du réseau
Mars-Avril 2018  22 avril 2018 19 mai 2018	Secteur Plateau  Nancray Besançon	Création d'un <b>Brass Band intergénérationnel</b> Intervention du Brass Band dans les 6 écoles primaires du Plateau 1 <sup>ère</sup> représentation publique du Brass Band à Nancray 1 <sup>ère</sup> partie du « loup de la 135 <sup>e</sup> » lors de la fête du livre Projet porté par l' <b>Ecole de musique du Plateau</b> En partenariat avec la MJC Palente
19 et 20 mai 2018 Septembre 2018 (dates à préciser)	Besançon + 1 ou 2 communes périphériques	« <b>Le loup de la 135<sup>e</sup></b> » en lien avec la « Fête du livre » à Palente et le salon littéraire « Livres dans la Boucle » Porté par la <b>MJC</b> En partenariat avec l' <b>EMICA</b>

1 <sup>ère</sup> semaine de juillet	Besançon Avanne	Ciné Concert « <b>Clair Obscur</b> » Porté par <b>AMUSO</b> En partenariat avec l'EMICA, l'OH des Chaprais notamment
Fin d'année scolaire	A définir	<b>Classe d'orchestre en scène et chorale en scène</b> A partir d'un orchestre et d'une chorale constitués, travail hebdomadaire des musiciens et chanteurs avec la compagnie de théâtre le Philépat Objectifs : jouer en se libérant de la partition, oser... Porté par l' <b>OHMB</b>

## II. Proposition de soutien financier par projet

Dans le cadre des conventions liant les écoles de musique structurantes et le Grand Besançon, il est prévu chaque année un avenant définissant les projets d'animation du territoire, en particulier ceux des temps forts du réseau, ainsi que la participation financière du Grand Besançon correspondante.

Pour l'année scolaire 2017-2018, il est donc proposé d'apporter les subventions ci-dessous précisées aux différents porteurs de projet présentés précédemment :

Projet	Ecole de musique	Budget global	Proposition de subvention du Grand Besançon
Jazz Lab	CAEM	(3 jours de stage + 1 représentation tout public) 4 753.65 € Dont 4 100 € sollicités à la CAGB	4 000 €
Le chêne et le roseau / le Concert impossible  Classe d'orchestre en scène et chorale en scène	OHMB	6 représentations scolaires + 3 représentations tout public 2 392.76 € Dont 2 392.76 sollicités à la CAGB  Répétitions hebdomadaires sur 8 mois + représentations publiques tout public (non définies) 1 000 € Dont 1 000 € sollicités à la CAGB	3 000 €
Brass band	Ecole de musique du Plateau	Répétitions hebdo sur 5 mois + 2 à 4 représentations tout public 12 030 € Dont 10 000 € sollicités à la CAGB	9 000 €
Le loup de la 135 <sup>ème</sup>	MJC Palente	Répétitions hebdo sur 4 mois + 3 représentations tout public 17 154 € dont 8 454 € sollicités à la CAGB 3 180 € dont 3 180 € sollicités à la CAGB par représentation supplémentaire	9 000 €
Clair-Obscur	AMUSO	Stages et répétitions sur 2 mois + 2 représentations tout public sur le Grand Besançon 16 650 € Dont 8 500 € sollicités au Grand Besançon	8 000 €

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe du programme prévisionnel des temps forts du réseau des écoles de musique 2017-2018,
- se prononce favorablement sur le montant des subventions au titre du fonds d'aide aux écoles de musique pour le volet animation du territoire :
  - o 4000 € au CAEM,
  - o 3000 € à l'OHMB,
  - o 9000 € à l'École de musique du Plateau,
  - o 9000 € à la MJC Palente,
  - o 8000 € à AMUSO,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les avenants correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 03 OCT. 2017



Contrôle de légalité

**Entre :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, agissant en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 21 septembre 2017, d'une part,

**Et :**

L'association « Carrefour d'animation et d'éducation musicale » (CAEM) Besançon dont le siège est situé 13 A avenue Ile-de-France 25000 Besançon, représentée par son Président, Monsieur Yves TANNIER, d'autre part.

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :****Article 1<sup>er</sup> - Objet de l'avenant**

Conformément aux articles 2 et 3 de la convention d'objectifs 2016-2019 du 10 avril 2017, le présent avenant porte uniquement sur les actions des Temps forts du réseau des écoles de musique définies pour l'année scolaire 2017-2018 et le montant de la subvention correspondante versée à l'association dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musique.

Le présent avenant est établi pour l'année scolaire 2017-2018.

**Article 2 - Engagements de l'association**

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'association a proposé, pour les Temps forts du Réseau des écoles de musique, l'action suivante :

- Le projet jazz Lab, sur le centenaire de Thélénious Monk composé d'un stage d'improvisation de 3 jours avec une restitution la dernière soirée, suivie d'une Jam Session. Le stage et la restitution se déroulent au foyer cinéma de Byans-sur-Doubs les 2, 3 et 4 novembre 2017.

L'association informera le Grand Besançon de la tenue de cet évènement et fournira un bilan qualitatif et financier de ce programme au plus tard 3 mois après l'évènement.

**Article 3 - Engagements de la CAGB**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon s'engage à verser à l'association une subvention de 4 000 € dès signature de l'avenant.

En aucun cas la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ne prendra en charge un éventuel déficit de l'association.

**Article 4 - Autres dispositions**

Les autres dispositions de la convention d'objectifs 2017-2018 du 10 avril 2017 restent inchangées.

*Fait en deux exemplaires, à ..... le .....*

Pour le CAEM  
Le Président,

Yves TANNIER

Pour le Grand Besançon,  
Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET